

LA MAISON D'Œ CAÏD.

Une époque.

Un lieu.

Un Chef.

Une évocation de Louis-René THEUROT & Claude THEVENIN .

Une époque.

Notre évocation se déroule du 1^{er} mai 1959 au 6 juillet 1961, soit sur un peu plus de deux années.

Quand, début 1959, le Bataillon a quitté OUED-ZENATI pour se recentrer sur AÏN ABID, les compagnies, dans les mois qui suivirent, se sont installées dans différentes fermes :

1^{ère} Cie à BIZOT, ferme KSER EL KELLEL (10 kms au Nord de Constantine) aux ordres du Capitaine WEBER.

2^{ème} Cie à AÏN ABID puis à la ferme de BOU-HADJAR (4 kms à l'Ouest d'AÏN ABID), à partir d'août 60, aux ordres du Lieutenant PLASSARD qui venait du II-43.

3^{ème} Cie à la **Maison du CAÏD** (proche de Constantine), à partir de début mai 1959, aux ordres du Capitaine L'HERITIER.

4^{ème} Cie à BOU-NOUARA (30 kms Sud-Est de Constantine, sur la route d'AÏN ABID) aux ordres du Capitaine CEILLER.



MAISON du CAÏD : L'entrée principale. Photo Claude THEVENIN



L'entrée



Le balcon



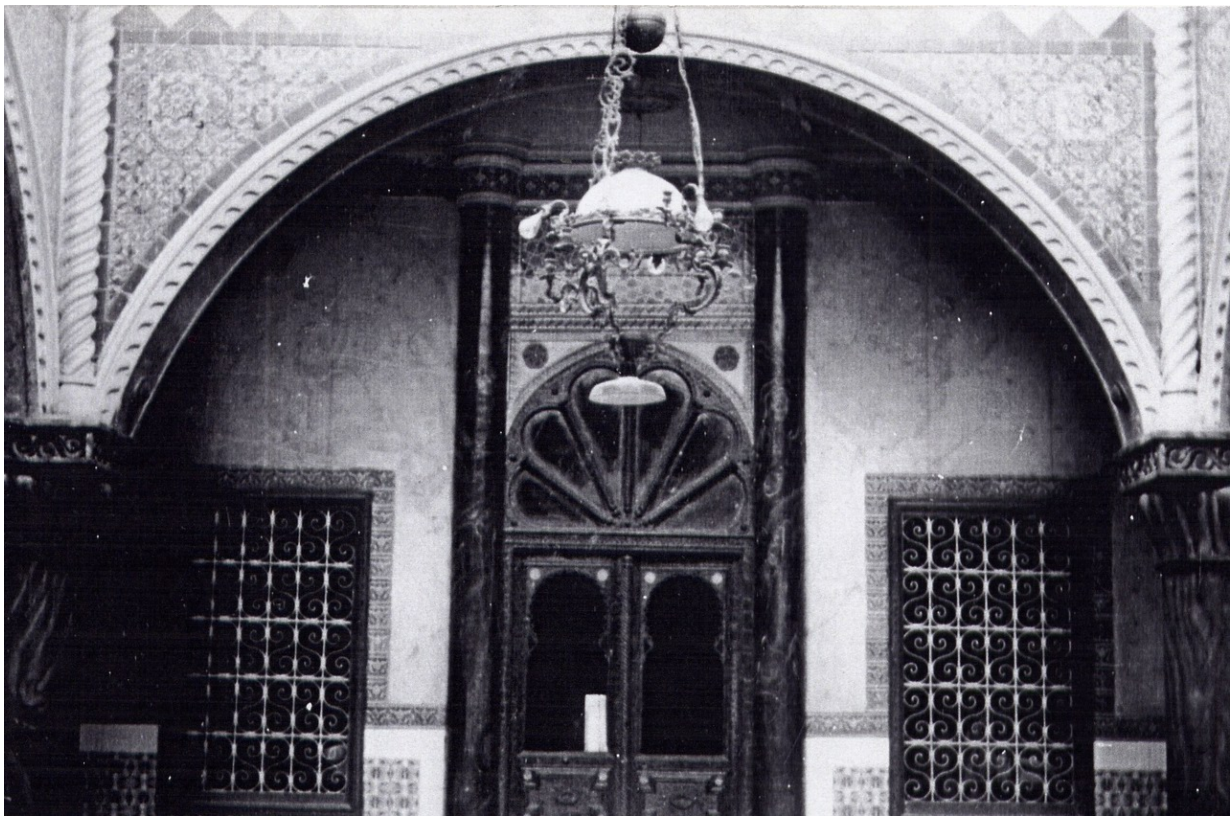
Une vue de l'intérieur (le patio)



les célèbres roses...

et

Photos Claude THEVENIN et Gérard JOURNET.



Maison du CAÏD : Porte du bureau du major
(photo Alain PICAUD).

Relevé dans le JMO de la 3^{ème} Cie au 31/1/59

Rétrospective du mois de mai 59.

La 3^{ème} Cie s'est installée en début de ce mois à la Maison du Caïd. Il n'existait pas une pièce décente, ni eau, ni électricité. Les averses ruisselaient à travers les tuiles et la terrasse disloquée filtrait les éclairs aux soirs d'orages. On ne pénétrait dans le parc qu'une faux à la main, à travers les ronces enchevêtrées et les rosiers incultes. On extrayait les crapauds de chaque conduit ou évacuation sanitaire.

*Aujourd'hui, 31 mai, la 1^{ère} étape est totalement achevée : Peinture – Waters – Lumière. La Cie est presque raisonnablement logée, soit à l'intérieur, soit sous la tente. L'eau coule à chaque robinet posé. La lumière, fournie par un groupe asthmatique autant que lunatique, diffuse quelques Watts dans chaque local. Et, avec cela, il n'y a pas eu un dimanche de libre. La Cie a participé à 5 patrouilles ou embuscades de nuit et 7 journées d'opés au cours desquelles elle a perdu l'un des siens.
(1)*

Le **6 juillet 1961**, après un journée de maintien de l'Ordre à Constantine, les 2 Bataillons, que comptaient le 156^{ème} R.I.R.C., quittaient définitivement leurs « résidences » respectives pour gagner la petite Kabylie.

¹ Il doit s'agir du soldat Miloud HARCHAOUI tué au cours de l'opération « SIERRA 61 », le 20/05/1959.

Un lieu.

Vers CONSTANTINE



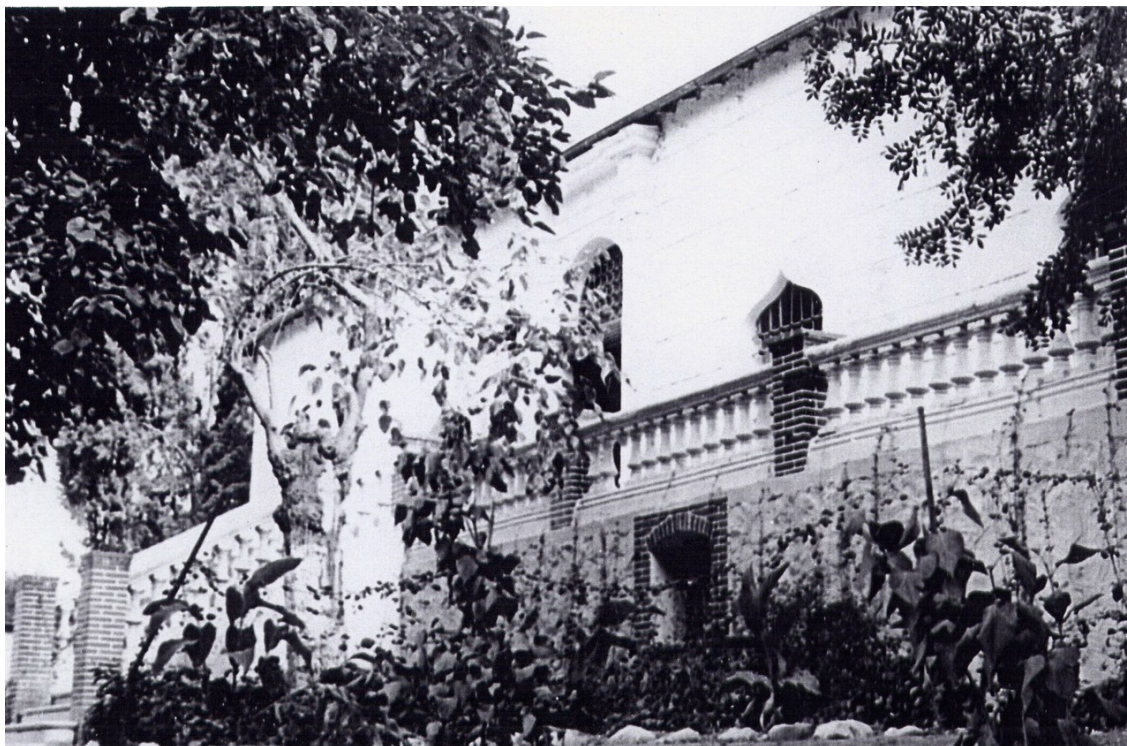
C'est ici



Extrait de la carte d'E.M. au 1/50 000

La découverte...

Un récit de Louis-René THEUROT



Une autre vue de l'entrée.
(Photo Gérard Journet).

« **Maison du CAÏD** » ! C'était, quand j'arrivais au Bataillon, fin 1960, un nom qui sonnait bien et qui intriguait beaucoup aussi.

Certains de mes camarades du P.C. avaient eu l'occasion, un jour ou l'autre, d'y passer et chacun en faisait une description qui pouvait sembler dithyrambique au néophyte que j'étais.

Ma curiosité n'allait pas tarder à être satisfaite. Ce fut à l'occasion de ce nous appelions « une opération de police », c'est-à-dire une courte opération d'une journée dans une zone d'accès libre et avec l'aide de la gendarmerie, voire de la police pour les contrôles d'identité.

Nous nous « promenions », cette fois là, sur les hauteurs dominant Constantine. Du haut de ces djebels, la cité nous paraissait toute petite, tassée dans le fond d'une cuvette. Elle qui, d'ordinaire, surgissait au-dessus de nos têtes quand nous arrivions par la route du Kroubs. L'opération tournant à sa fin, nos officiers décidèrent de rendre une petite visite à la 3 (expression abrégée pour désigner la 3^{ème} Cie). Nous reprîmes la piste pour nous rapprocher de la ville et descendîmes au fond d'un vallon assez large. Bientôt, nous apparut de la verdure. Une « oasis » devrais-je dire car je crois que l'on distinguait des palmiers. C'était une chose rare en Algérie. Je dis ceci un peu par boutade, un peu par pure vérité, pour ceux qui ne connaissent que les paysages du proche Constantinois. Dans cette région, l'univers y est surtout minéral, les arbres se regroupent vers les points d'eau, au fond des oueds, quant aux palmiers ils n'existent qu'à titre décoratif dans les villes, sur les bords de mer, etc....

En approchant, le Commandant Dumetz, se retournant vers les passagers, à l'arrière de sa Jeep (le radio, et moi-même, pour tout dire), était tout content de nous annoncer : - *Vous allez voir les roses, nous sommes en automne mais il y en a encore beaucoup.* ...

En effet, ce qui étonnait le plus les visiteurs, c'était les roses, présentes dans toute la propriété.

D'après ce que j'avais compris, l'installation des bérets noirs, dans ce lieu, ne remontait qu'à, à peine, un an et demi. La « **Maison du Caïd** » avait été abandonnée, suite à certains événements que l'on sait, et était tombée en désuétude.

L'extrait du J.M.O., cité précédemment, donne une idée de la situation et du travail accompli par tous.

En arrivant, aussitôt après les roses, c'est l'imposante demeure (le terme de « maison » semble bien modeste pour la désigner) qui attire l'attention des visiteurs.

Attention qui devient émerveillement au fur et à mesure que l'on s'approche. Il est difficile de s'imaginer, qu'ici, tout n'était que ruines il y a à peine plus d'un an et demi. N'y aurait-il pas un peu d'exagération dans le commentaire du J.M.O. de la Compagnie. ? Passe encore pour les jardins. Il faut peu de temps à la nature pour transformer en friche, ou en forêt vierge, ce que l'homme a mis tant de soin à cultiver. Mais les bâtiments ? ... Pourtant, on nous dira qu'il y a eu « un sacré travail » de fait !

Et l'émerveillement continue lorsque l'on rentre à l'intérieur. Cela rappelle véritablement une villa romaine avec son atrium. Le centre est occupé par un grand bassin rectangulaire dans lequel poussent des nénuphars et quelques roseaux (on rêverait d'une piscine...) Bassin à ciel ouvert, bien sûr. Entouré d'une galerie avec des arcades reposant sur des colonnades sous lesquelles s'ouvrent les chambres des officiers et le P.C.

Les céramiques de petits carreaux bleutés ajoutent encore au dépaysement et l'on passe, ainsi, du style Romain au style Arabe (mais est-ce si différent ?). Ce n'était peut-être pas le palais du Bey de Constantine, lui-même mais, assurément, c'était plus que la maison d'un simple Caïd (²).

Le reste de la propriété est plus conventionnelle et rappelle qu'à côté de son rôle de résidence, l'établissement avait aussi une vocation agricole, qui est attestée par les nombreux corps de bâtiments qui semblent, aujourd'hui, bien restaurés. Édifices fonctionnels qui devaient certainement servir à ranger le matériel agricole, les bestiaux, les moissons, etc....

Certains de ceux-ci, devant lesquels sont stationnés les véhicules militaires, servent aujourd'hui à héberger la troupe car, présentement, plus personne ne loge sous la tente.

En voyant ces constructions je me fais une réflexion (que je préfère garder pour moi) : Mes fonctions de secrétaire au P.C. m'ont permis de capter un certain nombre d'indiscrétions. C'est, ainsi, que j'ai appris que le Bataillon était accusé d'avoir démantelé une ferme. Ferme sans doute abandonnée mais pas sans propriétaire. Selon cette plainte, les bérets noirs auraient déménagé la plupart des matériaux constituant les murs et la charpente. L'affaire doit passer au tribunal de Constantine prochainement. Bien entendu, notre commandement nie formellement qu'une telle chose soit possible de la part de notre unité.

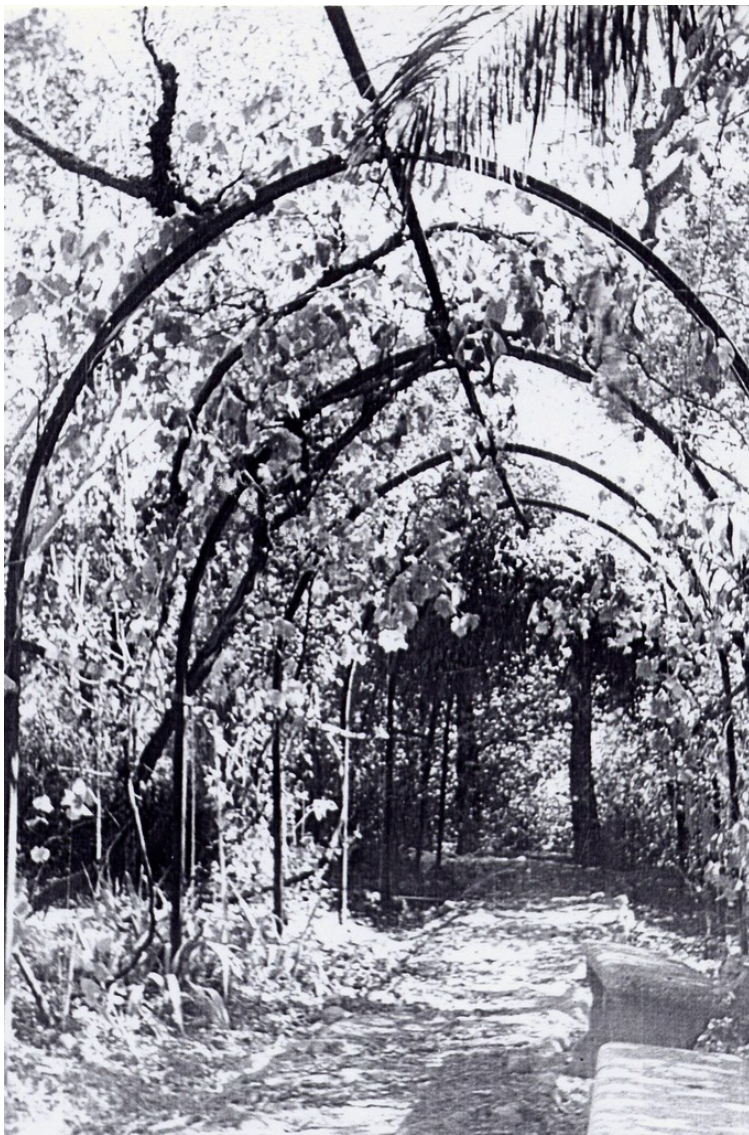
Mais, après tout, est-ce vraiment impossible ? Et d'où viennent tous les matériaux qui ont permis de restaurer cette magnifique demeure ? Certains d'entre-nous auraient-ils poussé le système « D » trop loin ? (³). C'est possible et ce devait être, même, une habitude assez répandue à l'époque ! D'ailleurs, le Col Charbonnier m'a avoué (mais, cela c'était en 2006, et il y a prescription...) : « *J'ai démantelé une ferme abandonnée pour construire la cuisine et le réfectoire de MONTCALM* ».

A dire vrai, je m'étais déjà posé la question en voyant, à AÏN ABID, les pièces de charpentes (que l'on appelle des fermes) qui étaient destinées à la construction du réfectoire. « Ne sois pas trop curieux, m'avait-on dit... ».

Il me fallut attendre encore quelques décennies pour entendre de nouveau parler de cette « **Maison du Caïd** » et connaître un peu plus son histoire. Ce fut lors d'une conférence donnée par J.P.H. à Hyères en 2007.

² Le terme de Caïd désigne, en [Afrique du Nord](#), un notable qui cumulait autrefois des fonctions administratives, judiciaires, financières et, parfois, de chef de tribu.

³ Voir « La Mechta Joyeuse » page 158 et pages 247 à 249.



Le lieu, par sa proximité, était connu de tous les habitants de Constantine (ce qu'était le conférencier). Selon ce dernier, la « maison » appartenait à un riche **BACHAGA** ⁽⁴⁾ qui possédait les terres d'EL ARIA, c'est-à-dire les terres à blé les plus riches du Constantinois (35 000 Hectares, 2^{ème} fortune d'AFN, après le sultan du Maroc).

Au tout début de la guerre d'Algérie, ce Bachaga fit appel aux forces de l'ordre, non pour défendre ses biens des attaques rebelles, mais pour empêcher ses propres ouvriers agricoles (les fellahs) de quitter ses exploitations pour se vendre aux colons européens.

Les lois sociales de 1947 s'étaient naturellement étendues aux colons européens d'Algérie. Ceux ci avaient donc l'obligation de payer un salaire minimum aux ouvriers (ce qui pouvait sembler une justice sociale élémentaire allait créer une douloureuse disparité par le fait qu'un Bachaga ne pouvait être considéré comme colon...)

En effet, le Bachaga n'était pas propriétaire de ses terres. Elles

appartenaient à Dieu (ALLAH), lui ne faisait que les administrer. Quant aux fellahs, ce devait être une gloire pour eux de travailler pour Dieu et **ils devaient le faire gratuitement**. Le notable leur assurant tout de même le « **gîte et le couvert** » !

Le plus choquant de l'affaire est que les autorités françaises acceptèrent d'envoyer la troupe pour surveiller les ouvriers et éviter, à ce notable, de perdre sa main-d'œuvre au profit des fermiers et métayers (ces épouvantables esclavagistes) qui osaient défier les lois de Dieu en payant les travailleurs au SMIG.

Cela se passait donc avant ce que l'on appelât « les évènements ». Il faut croire que le Bachaga en question, ne payait pas l'impôt à la révolution pas plus qu'il ne payait ses fellahs. Il du donc, pour des raisons de sécurité (évidentes, quand on sait ce que les Fells sont capables de faire), abandonner sa belle demeure pour se réfugier en ville (à moins que ce soit en métropole ?).

⁴ Comme le CAÏD, l'AGA et le BACHAGA, issus de l'ancienne administration Turque, étaient des titres de notables qui assuraient, dans l'Algérie française, des charges administratives, judiciaires et financières et étaient donc considérés (et payés) comme fonctionnaires de l'état.

Un Bachaga avait, à cette époque, un salaire sensiblement équivalent à celui d'un préfet. Ceci ne les empêchait pas de tirer la majorité de leurs revenus de leurs propriétés foncières exploitées le plus souvent par des métayers d'origine européennes.

Ils étaient, aussi, des chefs religieux équivalant, si l'on veut, à des évêques et archevêques dans l'église catholique.

La France, état laïque, maintenait donc cette confusion pour ce qui, dans les déclarations officielles, était alors une partie indivisible de la république : l'ALGERIE.

Et les fellahs ?

On pouvait voir, à proximité de la « **Maison** » le village des fellahs. De misérable gourbis, issus de la préhistoire. Mais, ce n'était plus là quelque chose qui pouvait nous étonner. Nos vadrouilles sur les haut plateaux du Constantinois nous avaient, hélas, habitué à ce spectacle qui, pour certains était même considéré comme « très folklorique ».

Mais, « ces fellahs » ? que devenaient-ils ? puisqu'ils n'avaient plus de propriétaire.

Pour leur salaire, pas de soucis ! puisqu'ils n'étaient pas payés auparavant.

Pour leur nourriture, pas de soucis non plus. C'était la S.A.S. tout proche qui assurait la distribution régulière de semoule.



Le vélo. ...

La famille : ...



Un « gourbi préhistorique

Photos : Claude THEVENIN

Pour conclure, j'ai trouvé sur Internet le texte suivant :

Le scoutisme en Algérie

A cette époque, c'était déjà le commencement de la fin des Scouts de France à Constantine et je n'ai connu qu'une activité en déliquescence progressive pour arriver à la diaspora de 1962.

Nous avons fait des sorties au djebel Ouasch (un peu plus loin que le grand terrain où se retrouvaient les familles, il y avait une ou deux maisons en ruines, c'est là que nous allions), ou encore plus loin. Je me rappelle qu'il y avait de la neige et que nous " traquions " ou plutôt suivions un peu les traces de hardes de sangliers sans trop nous éloigner en raison des événements **mais nous étions aux abords d'une ferme où séjournait un détachement du Bataillon de Corée.**

Ref : http://bone.piednoir/titre_rubrique/notrejeunesse/scoutisme.html/

Il y a fort à parier que le détachement en question était la 3^{ème} Cie ?

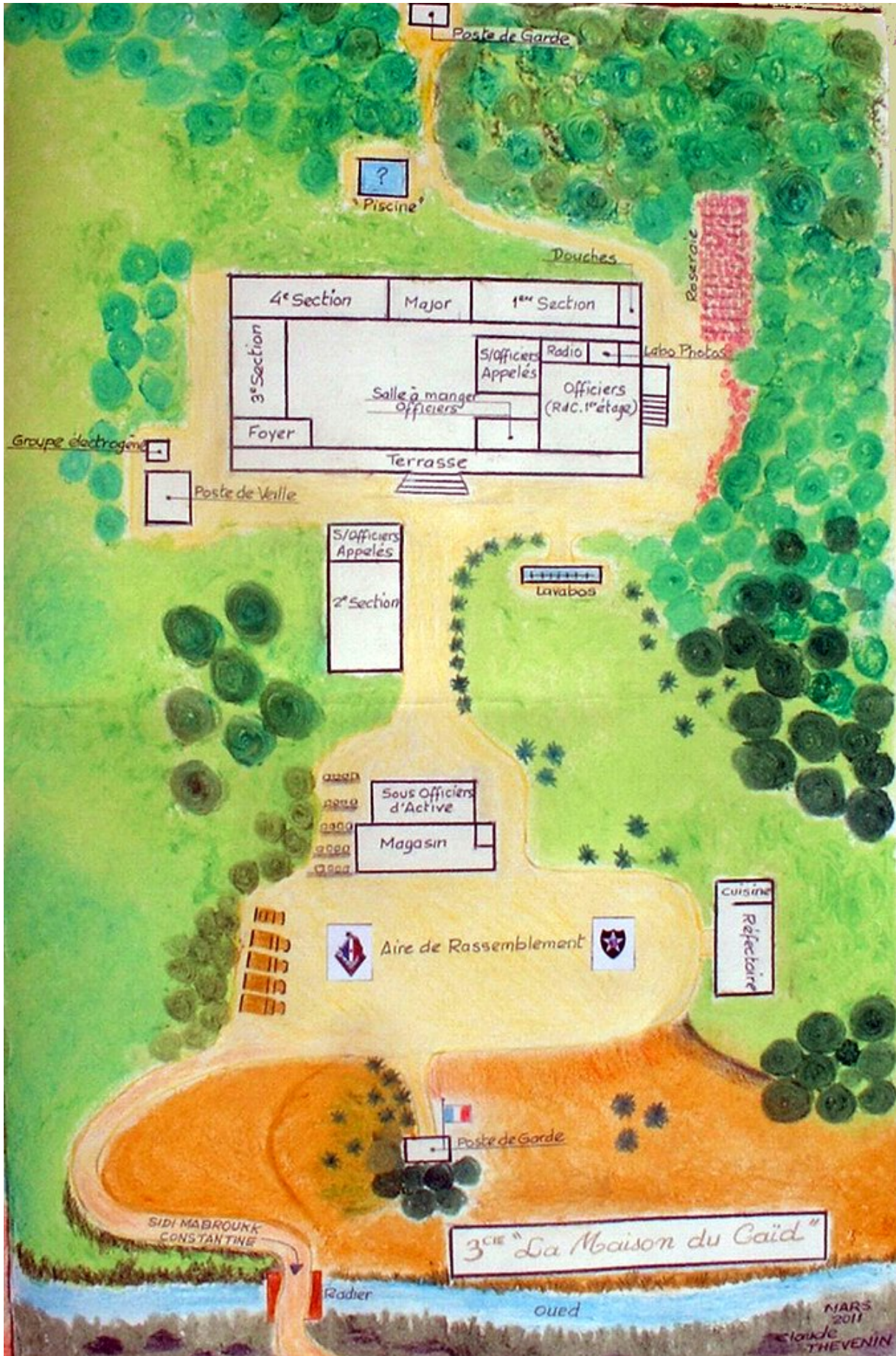
Louis-René THEUROT



Encore quelques vues de l'intérieur.

Photos : Claude THEVENIN

Le PLAN des lieux



Dessin de Claude THEVENIN (2011)

Le poste de GARDE

Une vue pour ne pas nous faire oublier que nous entrons dans une zone militaire. Les descriptions précédentes auraient-elles eu trop tendance à faire croire que nous étions là pour faire du tourisme.



Photo Claude THEVENIN.

Un Chef.

Chaque Compagnie avait, de par son implantation, et de par son Chef, sa propre spécificité. Il en résultait une sorte d'émulation, certainement très profitable à l'esprit de corps de notre unité. On peut en juger par cet extrait du J.M.O. (Journal de Marche en Opérations) concernant la 3^{ème}.

Relevé dans le JMO de la 3^{ème} Cie au 31/1/59

Le Capitaine L'HERITIER Louis, nouvellement affecté, prend, à compter du 1^{er} février, le commandement de la 3^{ème} Cie du B. de C.

Après les campagnes de Corée, d'Indochine et un premier séjour en Algérie, à la 4^{ème} Cie du Bataillon de Corée, le Capitaine L'HERITIER a choisi, pour effectuer un 2^{ème} séjour en Algérie, le Bataillon de Corée. À l'issue d'un commandement de 20 mois en métropole, comme commandant du C/C du centre d'instruction de BELFORT.

La 3^{ème} Cie est heureuse de revoir, à sa tête, celui qui l'emmena à CREVECOEUR en septembre et octobre 51.

Mais, au-delà de la figure charismatique du Capitaine Louis L'HERITIER, la compagnie comptait, bien entendu d'autres officiers dont les anciens se souviennent, avec émotion souvent.

C'est ainsi que l'ordre de bataille du régiment au 1 janvier 1960 cite :

<i>Nom et prénom</i>	<i>Grade</i>	<i>Situation</i>	<i>Affectation</i>
<i>L'HERITIER Louis</i>	Capitaine	Active	Commandant de Cie
<i>TEINTURIER Rémi</i>	Lieutenant	Active	Adjoint au Cdt de Cie
<i>AOUSTIN Jean</i>	Sous-Lieutenant	Réserve	Chef de section
<i>MARTIN Robert</i>	Sous-Lieutenant	Réserve	Chef de section
<i>ARCACHE Lucien</i>	Aspirant	Réserve	Chef de section
<i>FERRAND Yves</i>	Aspirant	Réserve	Chef de section

Bien entendu, à partir de septembre 1960 cet « ordre de bataille » est sérieusement modifié. En effet, la transformation du Bataillon en Régiment entraîne l'éclatement des compagnies. A chaque niveau, officiers, sous-officiers, homme de troupe, la moitié des effectifs est ventilé dans une nouvelle Cie (exemple : la 3 vers la 6) Tandis que la moitié d'une Cie du II-43 vient compléter les effectifs.

Début mai 1960, ainsi qu'en témoigne le document ci-dessous, le commandement, est remis, à titre provisoire, au Sous-Lieutenant **Jacques MARCHAIS** qui était jusqu'à là Chef de section.

S.P. 86 116 (AFN), le 3 MAI 1961 /GA ZONE NORD CONSTANTINOIS

156° R.I. - REGIMENT DE COREE

N° 1 701 /156 RC/CDT.

--o- NOTE DE SERVICE --o-

OBJET : Prise de Commandement provisoire.


Le Capitaine L'HERITIER Louis étant détaché à l'E.M. du Secteur de Constantine, le Sous-Lieutenant MARCHAIS Jacques prendra le Commandement provisoire de la 3^e Compagnie à compter du 8 MAI 1961.

Les procès-verbaux (5 exemplaires) de passage de consigne seront adressés au P.C. du Régiment pour le 8 MAI 1961 terme de rigueur.

Le Colonel ROLLIN
Commandant le 156° R.I. - Régiment de Corée.

DESTINATAIRES :

- M. Le Chef de Bton Major (5 ex.)
- MM. Les Cdts des EMT 1 et 2.
- M. Le Capitaine L'HERITIER.
- M. Le Sous-Lieutenant MARCHAIS
- MM. Les Cdts des 1°, 2°, 3°, 4°, 5^e, 6° Cies.
- C.A., C.P., C.B., et C.C.S.
- A./C.



Le 29 avril 1961, le Capitaine **L'HERITIER** quitte le commandement de la 3^{ème} Cie et le Régiment de Corée pour devenir chef du 3^{ème} bureau opérationnel du secteur de Constantine.

Depuis son arrivée au camp d'Auvours, au mois de septembre 1950, cet officier aura été présent neuf ans au Bataillon de Corée sous ses différents statuts : Bataillon Français de l'O.N.U. en Corée, Régiment de Corée en Indochine, Bataillon de Corée, puis 156^{ème} R.I. Régiment de Corée en Algérie.

Extrait de « le Bataillon de Corée en Algérie 1958 à 1961 » d'Alain PICAUD.



Qui était Louis L'HERITIER ?

Né le 24 août 1914 à SEVENANS, près de BELFORT, **Louis-Fernand L'HERITIER** ne s'éloigna jamais de l'activité militaire depuis son appel sous les drapeaux en 1935. Moniteur de sport militaire, il a fait partie du **Bataillon de JOINVILLE**, jusqu'en juillet 1939. Fait prisonnier au mois de mai 1940, il est interné en Silésie, en Ukraine, puis à Cracovie. Ses tentatives d'évasion, dont la dernière sera couronnée de succès, lui vaudra un régime de détention des plus pénibles, marqué par une sévère sous-alimentation.

Ayant enfin réussi à regagner la France, début 1943, il reprend le combat et rejoint une unité de F.F.I. combattant dans la région de Belfort. En septembre 1944, en passant par la Suisse, il parvient à intégrer la 1^{ère} Armée du Maréchal de Lattre de Tassigny dans les rangs du 4^{ème} R.T.T.

En septembre 1950 il est volontaire pour servir au sein du **Bataillon Français de l'O.N.U.** en cours de formation. Il arrive à Fusan, en Corée, comme Lieutenant, le 26 avril 1951.

Après son séjour en Corée, rentré en Métropole, il repart en qualité de Capitaine et débarque à **Saïgon** le 1^{er} août 1954. Il rejoint le Bataillon qui, devenu régiment, est intégré au **GM 100**. Il fera partie

de l'encadrement du Bataillon de Corée lorsque celui-ci débarquera de l'Aurélia à Alger le 10 août 1955. Il sera constamment opérationnel en Afrique du Nord (essentiellement dans le Constantinois) jusqu'au mois d'avril 1957.

Après une affectation de quelques mois en métropole, il retournera en janvier 1959 en Algérie, au sein du Bataillon, alors installé à Aïn-Abid. Il prendra le commandement de la 3^{ème} Compagnie qui bientôt ira s'installer à « **La Maison du Caïd** ». En mai 1961, il quittera définitivement le Bataillon (devenu régiment sous la dénomination de **156^{ème} RIRC**).

Nommé Chef de Bataillon le 1^{er} octobre 1963, il sera admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 6 juillet 1966.

Enfin, il sera porté à la tête de la Direction du Comité Départemental de la Prévention du Territoire de Belfort de 1968 à 1980.

Les services de guerre de Louis L'HERITIER sont exceptionnels. Titulaire de

quinze titres de guerre (onze citations et quatre blessures), il est décoré de la Médaille Militaire et a été promu, en 1981, à titre militaire, **Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur**.



SEVENANS a donné son nom à une rue de la ville, ce qui est rare du vivant même de la personnalité honorée. La rue « **Commandant L'HERITIER** » a, en effet, été inaugurée le 19 mai 1996.

Louis L'HERITIER est, probablement l'officier dont la présence au Bataillon de Corée, a été la plus longue : En Corée, en Indochine et en Algérie.

Il est décédé le **29 octobre 2001** et plusieurs anciens combattants, qui l'avaient connus, étaient présents à ses obsèques à SEVENANS.

(Texte d'Alain PICAUD)

Les auteurs :

Pour les textes :

Louis-René THEUROT.

Caporal.

Fonction : Dessinateur – secrétaire
au PC de l'EMT1

Présent au Bataillon : du 20/08/1960
au 31/12/1961.

Président région Centre ANAAFFONU



Pour les illustrations et photos :

Claude THEVENIN

1^{ère} classe

3eme Cie, 3eme section, (Maison du Caïd).

Présent au Bataillon en Algérie du 01/08/59
au 31/10/60.





Collection : Mémoire du Bataillon de Corée.

La mémoire des combattants, un concept qui n'est, certainement, pas nouveau. Voyons ce qu'en pensaient les grognards de l'Empereur :

- Après leur démission, les ouvriers de l'épopée ont eu le loisir de rassembler leurs souvenirs :

Le plus grand nombre les a racontés ; d'autres, heureusement, les ont écrits. *« Plût à Dieu, disait un soldat du XVII^{ème} siècle, que, nous, qui portons les armes, prissions cette coutume d'écrire ce que nous voyons et faisons ! Car il me semble que cela serait mieux accommodé de notre main (j'entends du fait de la guerre) que non par des gens de lettres ; car ils déguisent trop les choses et cela sent son clerc. »*

Ce souhait de Montluc ne s'est point réalisé aussi complètement que les historiens l'auraient désiré.

.../...

.../...

...Certains renonçaient par paresse, impossibilité de s'exprimer, ou scepticisme...

...Il en est de mieux doués, plus décidés, ambitieux, qui se lancent et dont l'inexpérience, la maladresse même, sont à la fois un charme et un gage de vérité. Justesse du mot, franchise de l'impression, sincérité du sentiment, cela sans fioriture de style ni afféterie d'élégance...

Tels quels, **ces mémoires sont de précieux documents.** -

Extrait de : « **SOLDATS DE NAPOLEON** »
de J. Lucas-Dubreton

FIN



AUTO-EDITION.

Louis-René THEUROT

Adhérent de l'**A.A.I.** (*Association des Auteurs Indépendants*)

Réalisé en mai 2011.